



EXPÉDITEUR	DESTINATAIRES	DATE	PAGES
Nom : Romain PHILIPPEAU Service : Astreinte Communication  Téléphone 03 89 83 56 26 Télécopie 03 89 83 50 67	Monsieur le Directeur de Cabinet Préfecture du Haut-Rhin (03.89.29.20.37 / 03 89 41 77 70 / 03 89 29 23 57) Monsieur le Président de la CLIS / Monsieur HABIG Michel Conseil Départemental du Haut-Rhin (03.89.21.64.49) Copie : Herr HOSP / Herr KERN Regierungspräsidium Freiburg via PP Freiburg (PPF : 00.49.761.882.3399 – RP FR : 00.49.761.208.392.999) - Délégué Régional d'EDF en Alsace (03.88.25.38.38) - ASN Division Strasbourg – A l'attention du Chef de Division (03.88.13.07.06) Maire de FESSENHEIM 03.89.48.55.37	03/08//2018	1

**N/Réf.** : D519018F0107-E00 - DOC

**OBJET** : Information – Adaptation de la production de l'unité n°2 en raison des conditions climatiques

Madame, Monsieur,

En application de la convention d'information entre la Préfecture du Haut-Rhin et le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim, nous vous informons que la puissance de l'unité de production n°2 de la centrale a été réduite de manière programmée, dans la nuit du 2 au 3 août 2018. Cette baisse de puissance a été réalisée afin de respecter les autorisations de rejets thermiques\* dans le Grand Canal d'Alsace, en raison des conditions climatiques actuelles qui ont élevé significativement la température du cours d'eau en amont du site.

La centrale nucléaire de Fessenheim respecte ainsi la décision de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN) n° 2016-DC-0551 du 29 mars 2016, qui impose que l'échauffement moyen journalier après mélange des effluents dans le Grand Canal d'Alsace ne dépasse pas 3 °C et que la température moyenne journalière de ce cours d'eau en aval ne dépasse pas 28°C. Ces limites réglementaires ayant été définies sur la base d'études d'impact sur l'environnement et la santé.

Cette adaptation aux conditions climatiques réduit la quantité de kWh produits mais n'a aucun impact sur la sécurité des installations. Si les fortes chaleurs persistent, au-delà de la modulation de la puissance de production, l'unité n°2 pourrait si nécessaire être mise à l'arrêt.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**André KREMER**

Astreinte Direction – PCD1

\* La centrale nucléaire de Fessenheim prélève de l'eau dans le Grand Canal d'Alsace pour assurer le refroidissement de ses unités de production et pour alimenter les différents circuits nécessaires à son fonctionnement. La température de l'eau rejetée par la centrale dépend directement de la température du cours d'eau en amont du site et du niveau de puissance des installations.

Diffusion interne : DRC, DRA, PCD1 d'astreinte, Chef de Mission Communication

Si vous ne recevez pas toutes les pages, veuillez nous en informer aussitôt

DIRECTION DU PARC NUCLEAIRE ET THERMIQUE  
 DIVISION PRODUCTION NUCLEAIRE  
 Centre Nucléaire de Production  
 d'Electricité de Fessenheim

B.P. 15  
 68740 FESSENHEIM

Téléphone 03.89.83.50.00  
 Télécopie 03.89.83.50.67

www.edf.com

EDF - SA au capital de 1 493 719 402 euros -  
 552 081 317 R.C.B. Paris

Le groupe EDF est certifié ISO 14 001